

Image not found or type unknown



procedure mesure ethylometre

Par **pat88vosges**, le **06/03/2011** à **01:00**

Bonjour,

je me suis fais contrôlé à 0.29 d air expiré soit 0.58

6 points et amande forfaitaire de 90 euros

dans un texte j ai lu: que le contrôle doit se faire dans une gendarmerie ou un commissariat or ils ont fait dans leur voiture sous une température extérieure de 4 degrés est ce bien légale la procédure a t elle été respectée je me rappelle meme qu un gendarme a meme dit il fait vingt degré dans la voiture.

merci pour votre réponse j ai rien payé encore.

cordialement

Par **razor2**, le **06/03/2011** à **09:39**

Bonjour, je ne sais pas où vous avez lu de telles inepties, mais elles sont absolument fausses.

Cordialement